

**Nouveauté 2020**

Voici le premier numéro de la Newsletter **Elevage Bio** que nous allons vous proposer mensuellement.

Actualités du monde de l'élevage, nouveautés techniques, rappels des règles bios, vous trouverez ici un condensé des informations qui vous aideront dans vos élevages.

*Bonne lecture !*



◆ **CROPSAV Animal Corse – Plan sanitaire pour l'élevage Corse**

Les représentants du monde de l'élevage Corse et des professionnels de la santé animale se sont retrouvés le 10 février à Ajaccio, en présence du Préfet de Corse M. Franck Robine. Au sujet de cette réunion un point sur les avancées des différentes maladies connues et sources d'inquiétude pour les éleveurs.

Pour la tuberculose bovine : suite à l'évolution de la maladie et aux difficultés de mise en place des tests de surveillance, un épidémiologiste va être embauché pour la région Corse pour aider à son contrôle et son enragement.

Pour la filière porcine : un travail a débuté entre les différents organismes pour faire en sorte que les règles européennes de « biosécurité » (pas seulement pour les élevages bios soient raisonnables différemment selon le type d'élevage (extensif pour la région). Il s'agit de trouver des solutions, avec bon sens et pragmatisme, qui permettront de renforcer la sécurité sanitaire des élevages porcins. Pour la Peste Porcine Africaine et la maladie d'Aujeszky des COPIL par micro-régions vont être mis en place et une aide à la vaccination a été demandée.

Pour la Fièvre Catarrhale Ovine : diminution notable des cas positifs, mais des problèmes de vaccination persistent, au vu de la très grande plage de sous-catégorie de la maladie. Beaucoup d'éleveurs restent contre la vaccination.

De manière générale : les organismes sanitaires font un très grand travail de gestion de ces maladies, même si leur éradication semble difficile.

*Vous trouverez tous les détails pour chaque filière sur le site de la DRAAF.*

DRAAF



◆ **Techniques de production : dites oui au moha pour nourrir votre troupeau !**



En élevage bio, produire suffisamment de fourrages pour le troupeau est difficile, dès lors que les rendements sont plus faibles que conventionnel et soumis à des variations importantes. L'achat de fourrages constitue une charge importante, le prix à la tonne étant plus élevé et les disponibilités moins grandes qu'en conventionnel. Chercher une meilleure autonomie en fourrages est donc un objectif majeur en bio. Voici ainsi quelques exemples de pratiques développées par les agriculteurs pour la recherche d'une autosuffisance en fourrages en Corse.

Le Moha est une graminée tropicale, résistant très bien à la sécheresse. Elle est utilisée sous forme de foin ou d'ensilage. Cette plante a également la particularité de se développer très rapidement : elle a un fort pouvoir couvrant et peut se cultiver en inter-culture. Elle apporte ainsi une quantité de foin supplémentaire en période estivale, sans besoin d'augmenter la surface cultivée.

Le moha est la seule graminée, avec le millet, à pouvoir se développer avec moins de 10 mm d'eau nécessaire à la levée. La culture de Moha est souvent associée au trèfle d'Alexandrie, qui augmente la valeur protéique du fourrage. Le semis se réalise de mai à juin. Si le semis est trop précoce, le climat et le sol froids ne permettront pas à la plante de lever. Dose de semis : 20 à 25 kg/ha Associé avec un trèfle : 10-15 kg/ha avec un trèfle à 12kg/ha. Ecartement : 20 cm Dose au mètre linéaire : 250/1250 m<sup>2</sup>. Les semences se trouvent aisément chez tout fournisseur. La récolte se fait d'août à septembre, au stade début épiaison. La culture n'est fauchée qu'une seule fois.

**Pour plus d'infos sur la culture, n'hésitez pas à nous contacter !**

Avantages	Inconvénients
Très bonne résistance à la sécheresse	Valeur énergétique moyenne
Maturité très rapide: bon intermédiaire d'été en attendant la céréales d'automne	Sensibilité au froid
Les racines travaillent la terre superficielle: laisse une terre très aérée pour la culture suivante (semis direct possible)	Pas de repousse
Le moha n'appauvrit pas le sol	
L'association avec une légumineuse permet à cette dernière une meilleure implantation.	
Fort pouvoir couvrant	



**Réglementation Bio**

**Du changement dans la réglementation bio**

Attention, à partir du 1er janvier 2021, les agriculteurs bio devront épandre des effluents d'élevage conformes à leurs certifications. Plus question d'effluents issus d'élevages dits « industriels ».

Désormais, les fermes bio ne pourront plus importer du fumier sans avoir la confirmation que celui-ci provient d'un élevage « non industriel ». Le règlement bio précise les catégories d'élevages concernés pour lesquels il est désormais exclu de s'approvisionner en effluents solides ou liquides.

Le règlement retient deux critères d'exclusion cumulatifs liés à leur taille, leur type de production et d'autre part, leur taille pour ce qui concerne les élevages avicoles et porcins.

A partir de janvier 2021, on ne pourra plus épandre sur les terres biologiques, des effluents issus :

- d'élevages issus et de systèmes caillibotés (ou grilles intégrales) et
- d'élevages avicoles de plus de 60 000 emplacements de poules pondeuses ou 85 000 emplacements de poulets de chair ; d'élevages porcins de 900 emplacements de truies ou 3000 emplacements de porcs charcutiers.

*Même si cette mesure ne correspond pas aux schémas utilisés en Corse, restez vigilant quant à vos achats de fumier effectués sur le continent.*

**Etude en cours**

Inter Bio Corse souhaite connaître l'offre et la demande en viande bovine biologique corse, afin d'aider à la commercialisation et au développement de cette gamme de produit, comme nous l'ont demandé certains producteurs.

Pour ce faire, nous consacrons l'année 2020 à une étude approfondie de l'amont et de l'aval de la filière afin d'améliorer la commercialisation de ces produits et d'aider au développement de la viande bovine biologique corse.

**Pour les éleveurs bovins qui ne l'ont pas encore fait, merci de remplir un questionnaire très rapide sur votre fonctionnement et sur vos modes de ventes de votre viande bovine biologique, en ligne ici :**

**QUESTIONNAIRE**



◆ **Comment soigner les petits ruminants, de manière plus naturelle ?**

La santé du cheptel est un enjeu primordial pour tout éleveur, et il existe des méthodes assez simples et naturelles pour soigner les maux de vos animaux au quotidien. A chaque newsletter nous reviendrons en détail sur certaines pathologies/maladies et sur les méthodes alternatives de lutte. Voici déjà un premier récapitulatif pour les petits bobos quotidiens de vos ruminants.

Remède	Utilisation	Posologie	Remarques
Argile	Soulage et nettoie une plaie ou une inflammation localisée	En cataplasme	Contre indication : constipation
	Cicatrise et combat l'infection	En ajoutant au cataplasme de la teinture mère de Calendula	
	Limite les diarrhées chez les jeunes et soulage les maux digestifs	En poudre à volonté	
Chlorure de magnésium	Stimule l'immunité. Idéal avant la mise-bas ou la mise à l'herbe (le potassium en excès dans les pâtures bloque l'assimilation du Mg)	2 g dilué dans l'eau par jour par animal, en cure, 10 j par mois. Dans les cas aigus : 60g dans 2 litres pour 5 chèvres par jour pendant 3 à 5 jours.	Pur ou en excès : risque de diarrhée
Teinture mère d'Echinacée	Stimule l'immunité et est anti-infectieuse	10 gouttes par 10 kg corporels par jour pendant 20 jours	
Cassis macrat glycérolé	Anti inflammatoire, anti allergique et diurétique	1 goutte par 10 kg corporels en 2 fois par jour pendant 20 jours	
Charbon végétal en poudre	Détoxifie : indigestions, infections avec perturbations de l'état général (septicémie), cryptosporidiose	1 cuillère à café de poudre mélangée aux céréales par chèvre ou diluée dans l'eau et donnée 3 fois par jour	
Huile de foie de poisson	Apport de vitamines A (protection des muqueuses), D (assimilation du calcium) et E (bon fonctionnement musculaire)	Si besoin : une cuillère à soupe par chèvre adulte pendant 5 jours. Attention, pas de vitamine D le mois précédent les mises-bas (risque d'hypocalcémie). Et une cuillère à café par chevrette pendant 5 jours.	Ces vitamines se trouvent habituellement dans les fourrages de bonne qualité



**DOSSIERS EN COURS**

Elevage porcin biologique : après deux courriers de retour, nous demandons toujours une rencontre avec les services de l'INAO pour le maintien de l'utilisation des fers naseaux (boucles nasales) en élevage porcin biologique en Corse.

Ce sujet sera évoqué au très prochainement avec les élus d'Inter Bio Corse pour mettre en place une autre stratégie pour nous faire entendre à l'INAO.



**AGENDA ET ÉVÈNEMENTS**

● Les futures poules pondeuses arriveront des éleveurs avicoles corses très prochainement en deux voyages, le premier à la mi-mars et le second à la mi-mai.

● **Formation obligatoire** pour les éleveurs commençant un élevage bio cette année : le 15 avril 2020 à Altiani.

● **Congrès sur l'agroforesterie** (dont sylvo-pastoralisme et arbres fourragers) le 27 mai 2020 à Corte.

● **Formation RPA** (Responsable Protection Animale) pour l'abattage à la ferme à venir en septembre 2020.



**Pour toute demande (conseil, suivi technique, réglementation bio, ...) contacter**

☞ Zoé CUXAC  
☎ 06.73.70.76.06  
✉ z.cuxac.biocorse@gmail.com



**Retrouvez toutes nos actualités sur**

